



Département du Morbihan
 Arrondissement de Pontivy
 Commune de Meslan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meslan, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien Wacrenier, Maire.

Date de convocation : 24 /09/2026

Présents : Sébastien WACRENIER, Daniel HENAFF, Ange LE LAN, Chantal PICARDA, Sylviane ROUYER, Nicolas HALOPEAU, Ann-Gaëlle LAUNAY, Véronique TURRINI, Pierre-Ange LE FRAPPER, Karine LE COURT, Pauline MASSCHELEIN arrivée à 19h08, Xavier COMBE.

Absents excusés : Laëtitia ROYANT ayant donné pouvoir à Sébastien WACRENIER

Olivier EVANNO ayant donné pouvoir à Ange LE LAN

Absents :

Secrétaire de séance : Sylviane ROUYER

Membres en exercice	15
Membres présents	13
Membres votants	15

DELIBERATION 2026-90 DECISION MODIFICATIVE NUMERO 1 DU BUDGET COMMUNE

Monsieur Le Maire explique qu'il est proposé d'ajuster les crédits d'investissement comme suit :

Opération	Imputation	BP 2026		réalisé au 29/09		Proposition DM 1	
		Par acticle	Par opération	Par acticle	Par opération	Par acticle	Par opération
182 - Parc d'éclairage public	21538	4 512,00 €		4 512,00 €		+2 000 €	
199- Mur	2312	85 000,00 €		0,00 €		+ 23 534 €	
	2031	15 000,00 €	100 000,00 €	0,00 €	3 534,00 €	0,00 €	+ 23 534 €
	2313	0,00 €		3 534,00 €		0,00 €	
101 - Programme de voirie	2151	470 000,00 €		40 032,28 €		+110 000 €	

Total des crédits à ouvrir **135 534,00 €**

Opération	Imputation	BP 2026		réalisé au 29/09		Proposition DM 1	
		Par acticle	Par opération	Par acticle	Par opération	Par acticle	Par opération
190 - reprise et aménagement du Proxi	2313	594 500,00 €	694 500,00 €	0,00 €	0,00 €	-135 534 €	-135 534,00 €
	2031	100 000,00 €		0,00 €		0	

Total des crédits à réduire **135 534,00 €**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des votants, le conseil municipal :

- APPROUVE la décision modificative numéro 1 telle que présentée.

Pour extrait certifié conforme au registre

Le secrétaire de séance, Sylviane ROUYER



Le Maire, Sébastien WACRENIER

